

Conditions générales de vente

1. Nos conditions générales de vente prévalent sur les conditions de nos acheteurs, notamment sur celles pouvant figurer sur leurs bons de commande.
2. Nos délais de livraison ne sont qu'indicatifs. Aucun retard n'engage notre responsabilité et ne pourra donner lieu à une demande quelconque d'indemnité ni entraîner la résiliation de la commande de la part de l'acheteur. Nos tarifs et nos offres sont toujours sans engagement.
3. Aucune réclamation quelconque n'est admise que si elle est formulée endéans les 5 jours de la réception des marchandises.
4. Nos marchandises, même vendues franco, voyagent aux risques et périls du destinataire. Il lui appartient de faire toutes réserves d'usage auprès du Transporteur. Toute réclamation pour non-conformité devra nous parvenir par écrit endéans les 5 jours après réception.
5. Le client s'oblige d'inspecter et de compter les marchandises lors de la livraison.
6. En cas de livraison d'une marchandise éventuellement défectueuse, nous ne serons tenu qu'à son remplacement sans que l'acheteur puisse exiger la résiliation du marché ou postuler des dommages et intérêts.
7. Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables à Vellereille les Brayeux, net au comptant.
8. Les intérêts de retard à 15% l'an sont dus par l'acheteur sans avis ni mise en demeure, depuis la date de la facture, si la vente est faite au comptant sinon à dater de l'échéance.
9. A défaut de paiement d'une facture dans les 8 jours de sa date d'échéance, son montant sera dû de plein droit et sans mise en demeure, majoré d'une indemnité forfaitaire de 20% avec un minimum de 25 €.
10. En cas de contestation, les tribunaux de Charleroi sont seuls compétents.